



Protection sociale d'un étranger

Par **luc03340**, le **20/12/2008** à **09:39**

Bonjour

J'ai une amie roumaine et nous envisageons de vivre ensemble en France dans quelques temps .

Comment faire pour lui obtenir une protection sociale ?

Nous voulons nous marier , mais ce n'est pas possible pour l'instant car je suis en train de divorcer et cela va encore prendre un certain temps (environ 6 mois) .

Elle ne va pas travailler mais j'aimerais , si cela est possible , qu'elle aie une couverture sociale en cas de problèmes de santé .

Je peux payer pour elle une complémentaire santé , mais pour cela , il faut qu'elle soit inscrite à la sécurité sociale .

Merci de vos réponses .